

COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE FLOREFFE

Séance plénière du 29/04/2014

Compte rendu

Présents

CLDR (18) : Dominique Adam, Frédéric Baelen, Marie-Françoise Baudson, André Bodson, Jules D'Alvise, Madeleine Delval, Monique Dobrange Gustin, Christian Dominique, Georges Duquet, Francis Fortemaison, Frédéric Jeandrain, Michelle Mabile, Dominique Moroni, Martine Neles, René Pynnaert, Marc Remy, Hanzel Van Muylder, Vincent Weets

Invités de la CLDR : Cédric Anbergen, François-Xavier Carlier, Anita Lepape, Paulette Pierard, Claude Pirotte

FRW (animation et secrétariat) : Marie Burette, Dimitri Phukan

BEP/Agora (Auteur PCDR): Amandine Sente, Jérémie Dupon

Administration communale de Floreffe : Pierre Lemoine

Excusés (5): Etienne de Dorlodot, Jean-Philippe Dave, Donatienne de Ruette, Pierre Debilde, Vanessa Lombardo

Points à l'ordre du jour

1. Approbation CR CLDR du 25 mars 2014
2. Accueil des nouveaux membres CLDR
3. Fiche projet 'réaliser un atelier rural'
4. Fiche projet 'mise en valeur du patrimoine'
5. Divers

Annexes :

- Présentation de l'atelier rural
- Diagnostic économique

1. Approbation du CR de la CLDR du 25 mars 2014

La CLDR approuve le compte rendu.

2. Accueil des nouveaux membres de la CLDR

La Commune procèdera au remplacement des membres démissionnaires en sélectionnant des personnes de la réserve de recrutement tout en essayant de garder une CLDR équilibrée. Le Conseil devrait approuver ces changements fin mai. Les futurs nouveaux membres sont actuellement considérés comme invités à la CLDR. Un moment leur a été consacré avant la réunion afin qu'ils puissent se mettre à niveau.

Chacun se présente lors d'un tour de table. Les membres et invités participent ensuite ensemble à un jeu visant à reconstruire (sous forme de puzzle) la stratégie du PCDR de Floreffe.

3. Fiche projet 'réaliser un atelier rural'

Afin de lancer la réflexion, la FRW présente le concept d'atelier rural et les types d'occupations dans les ateliers existants. La présentation est complétée par un mot concernant le financement du projet, son fonctionnement et certaines recommandations. Le Bureau Agora, chargé de la rédaction des fiches projets, propose une synthèse des éléments issus du diagnostic, des consultations et des groupes de travail concernant l'activité économique à Floreffe (état des lieux, besoins, potentialités).

Questions et remarques de la CLDR :

- ***Est-il possible de faire de cet atelier rural un espace partagé avec, par exemple, une cuisine industrielle pour plusieurs structures ?***
Cela pourrait s'envisager mais il faut veiller à ce que l'atelier rural reste le plus polyvalent possible afin de permettre facilement l'installation d'une nouvelle activité si celle de départ quitte les lieux.
- ***S'agit-il toujours d'un bâtiment communal ?***
Oui. Afin de bénéficier de la subvention en développement rural, le bâtiment doit être propriété communale. La Commune est propriétaire du bâtiment et le loue à une entreprise. Si la Commune décide de vendre l'atelier à l'entreprise qui l'occupe, elle doit réinvestir l'argent de la vente dans un nouvel atelier rural ou dans un autre projet du PCDR.
- ***Qu'existe-il comme exemple d'atelier rural destiné à de l'agro-alimentaire ?***
Il y a des exemples. Il faudrait se renseigner pour savoir comment ils ont tenu compte des spécificités liées au secteur de l'agro-alimentaire tout en restant suffisamment polyvalents pour permettre le développement d'une autre activité par la suite.
- ***Il existe à Floreffe une coopérative qui vend des produits locaux qui aurait besoin de locaux.***
- ***L'entreprise MECAM est en faillite et laisse disponible un grand espace de bureaux et d'atelier.***
- ***L'entreprise Bajart va également quitter Floreffe d'ici peu.***
- ***La glacerie serait un emplacement idéal pour un atelier rural. Il faut vraiment sortir du blocage actuel.***
- ***Il y a un terrain disponible de 2ha et 1/2 sur le site de l'ancienne glacerie et usine chimique de Floreffe qui doit encore être dépollué.***
- ***La ZACC de Franière n'est pas un endroit adéquat car il fait partie d'un ensemble paysager à protéger.***
- ***Il faut favoriser les zones qui sont déjà urbanisées et les bâtiments inoccupés.***

• TRAVAIL DE RÉFLEXION DE LA CLDR

La CLDR se met au travail afin de donner des idées sur le type d'activités qui pourraient être accueillies dans l'atelier rural et sur la localisation de l'atelier.

Résultats de la réflexion :

QUEL TYPE D'ACTIVITÉ ?

- **Magasin / Commerce** : commerce alimentaire, commerce de proximité, de qualité, d'attrait touristique, un fromager.
- **Bureaux** : Co-working, TPE, bureaux partagés, centre de bureautique, centre de recherche-développement, start-up innovantes, modules bureaux+ zone de stockage (plusieurs petits bâtiments ayant la même structure).
- **Entreprise de fabrication de matériaux écologiques** (isolation...)
- **Entreprise d'économie sociale** : petites réparations (« repair café »), entreprise de formation par le travail (EFT).
- **Produits locaux** : cuisine industrielle, production alimentaire artisanale, transformation agricole locale, producteurs artisanaux locaux (ex. confiture), atelier de découpe de viande, locaux pour coopératives, produit d'attrait à fabriquer sur place.
- **Artisanat** : zone/centre pour artistes, ébénistes, menuisiers, ferronniers, locaux modulables pour artisans, petite industrie le long de la ligne SNCB, centre pour artisans.
- **Service/polyvalence** : ne pas décider à l'avance et voir en fonction de la demande, ne pas imposer
- **Autres idées** : une crèche (impossible dans un atelier rural), stockage de matériel pour des associations (impossible dans un atelier rural), entreprise de logistique, stockage, magasinier.

Quelle localisation ?

- **Le long de la N90** : terrains à faible valeur agricole (Taravisée dans la boucle de la sortie de la rue de Deminche, face à chez Nicolas)
- **Carrière de la Dolomie**
- **Glacière de Franière**
- **Terrains à l'arrière de la Glacière**
- **Dans une ZAE**
- **Terrains entre le BEP et la station d'épuration** (à qui appartient la partie inoccupée ?)
- **Entre la rue de la Gare et la RN 90**
- **Ancien atelier vide de la gare de Floreffe** (qui appartient actuellement à la SNCB)
- **Rue Riverre, face à chez Mecam et Bajart**

4. FP 'Mise en valeur du patrimoine' : retour du groupe action

Après s'être déplacé sur le terrain accompagné de Jean Sandron et d'André Lessire, le groupe s'est à nouveau réuni le 22 avril 2014. Durant cette réunion, les membres ont fait le topo sur les éléments déjà existants en matière de mise en valeur du patrimoine mais ont aussi déjà proposé des idées novatrices pour encore mieux mettre en valeur le patrimoine local. Une nouvelle réunion est prévue le 20 mai prochain.

5. Divers

- Un marché de produits locaux est organisé le 24 mai prochain aux abords de l'église de Buzet, le même jour que la fête de l'école.
- Le 1^{er} mai, il y a la marche et le jogging au Lakisse à partir de 9h30 (départ à 10h).
- Le 18 mai, c'est la brocante de Sovimont.

6. Les suites

Les prochaines réunions de la CLDR auront lieu les 15 et 27 mai, ainsi que le 16 juin.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Marie Burette et Dimitri Phukan